



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2011/30

Le 12 octobre 2011

Visite du premier ministre des Pays-Bas, S. Exc. M. Mark Rutte, à la Cour internationale de Justice

LA HAYE, le 12 octobre 2011. Le premier ministre des Pays-Bas, S. Exc. M. Mark Rutte, a effectué aujourd'hui une visite à la Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, au Palais de la Paix, à La Haye.

S. Exc. M. Mark Rutte et sa suite ont été accueillis à leur arrivée par le président de la Cour, M. le juge Hisashi Owada, et par le greffier, M. Philippe Couvreur.

Le premier ministre et les officiels néerlandais qui l'accompagnaient ont été reçus par l'ensemble des membres de la Cour, pendant une trentaine de minutes, dans la salle du conseil où la Cour se réunit les jours d'audience. A l'issue de cet entretien, S. Exc. M. Mark Rutte a signé le Livre d'Or de la Cour.

C'est la première visite que S. Exc. M. Mark Rutte, premier ministre des Pays-Bas, rendait à la Cour.

Une photographie de cet événement sera disponible sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org) à la rubrique «Espace Presse» (sous-rubrique : multimédia).

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a débuté ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège n'est pas à New York. La Cour a une double mission consistant, premièrement, à régler, conformément au droit international, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (ses arrêts ont valeur obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées) et, deuxièmement, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être posées par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisés à le faire. La Cour est composée de quinze juges qui sont élus pour un

mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est assistée par un Greffe, son secrétariat international, dont l'activité a, d'une part un aspect judiciaire et diplomatique, et d'autre part un aspect administratif. Les langues officielles de la Cour sont le français et l'anglais.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)